

Cartes d'Affaires

Avocat

F. Dodd Tweedie

Coin des rues
Canada & Court
Edifice Hall
Edmundston, N.-B.

Avocat

Casier-P. "S" Tél.: 42

M.-D. CORMIER

B.A.
Avocat, Notaire Public
Edmundston, N. B.

Dentiste

Dr. Emile Nadeau

Chirurgien-Dentiste
Bureau des plus modernes
maintenant sur rue Prin-
cipale. — Tél.: 31.
En haut de chez
Lévis Michaud.

Avocat

J.-E. MICHAUD

Bureau: rue St-François,
autrefois occupé par M.
Pius Michaud.
Edmundston, N. B.

Médecin-Chirurgien

Casier-P. "S" Tél.: 46

A.-M. SORMANY

Edmundston, N. B.

P.-C. Laporte

CLAIR, N.-B.

Spécialité: Chirurgie

Maladies des femmes

Heures de Bureau: 9 h. à 12 h. et 2 h. à 5 h.

Avocat

Albert J. DIONNE

B.A.

Avocat, Notaire Public

Bureau: Chez J. Tétu

Voisin de Jos. E. Bard.

Edmundston, N. B.

Entrepreneur

A. BOUCHER

Peinture—

Tapisserie— Imitations

Frais funéraires

Spécialité: Réparation des

vieux meubles. —

Royal Hotel. Tel 126-21

Collection

J.-A. CHAREST

Juge de Paix — Com-

missaire — Cour Supérieure

Spécialité: collection des

comptes et prompte

remise.

ST-JACQUES, — N.-B.

Pharmacie

VANWART

Edifice David

voisin du bureau-de-poste

Service Courtois

Téléphone 189-21

Architectes

BEAULE & MORISSETTE

ARCHITECTES

SPECIALITES: Edifices publics et religieux,

constructions à l'épreuve du feu.

OSCAR BEAULE

A.A.P.Q. & R.I.C.A.

ALBERT MORISSETTE

B.A.A. A.A.P.Q. R.I.C.A.

21 Rue d'Aiguillon, QUEBEC

Comptables—

P. Lansdowne Belyea

C.A.C.P.A.

W. Clarence McNiece

C.A.C.P.A.

BELYEA ET MCNIECE

COMPTABLES LICENCIES

Dans La Province De Québec Et Au Canada

Auditeurs Pour La Ville de Campbellton

Les Comtés De Restigouche Et Gloucester, N. B.

Bureau: St-Jean, — Moncton, — Campbellton, N. B.

Tabac

COMME PAPA

Purement Canadien

Le tabac idéal pour le consommateur, sain et hygiéniquement

traité, exempt de nicotine, de goudron et de poussières d'un

arôme qui fait que fumer les plus recherchés dans leurs

qualités. Emballés à l'abri du feu.

En vente dans les détaillants qui aiment à voir grandir leur

clientèle au leur servant un tabac de qualité.

Compagnie de Tabac Terrebonne, Terrebonne, Qué.

Prenez les mots "Comme Papa". Portez attention à notre cou-

leur "Special Surprise". Demandez notre catalogue de primes.

Et

Vos amis?

Seront-ils

de la noce?

Un mariage nécessite bien des préparatifs — l'un des

plus importants, c'est l'envoi des invitations, que

nous pouvons imprimer dans le plus court délai, sur

cartes ou jolies feuilles en parchemin.

Notre Travail Imité la Gravure.

Le Madawaska

Edmundston, — N.-B.

SERVICE D'HYGIENE DE L'ASSOCIATION MEDICALE CANADIENNE.

Pourquoi faut-il déclarer les maladies contagieuses?

Partout au Canada la loi requiert que, lorsqu'il survient un cas de maladie contagieuse, on doit immédiatement en donner avis aux autorités sanitaires. Malheureusement, cependant, plusieurs de nos concitoyens, même ceux qui respectent généralement les lois, s'échappent souvent de leur responsabilité à ce sujet. La loi requiert la déclaration des maladies contagieuses pour plusieurs raisons. D'abord, les autorités sanitaires qui exercent le contrôle des maladies contagieuses ne peuvent le faire si elles ignorent la présence de ces maladies. Contrôler les maladies contagieuses ne consiste pas seulement à poser une affiche sur une maison et faire l'isolement de ceux qui y demeurent. Voilà une part du travail, mais ce qui est de plus important, c'est d'étudier le cas afin de découvrir l'origine de la maladie. Par ce moyen, on réussit à enlever la cause et à prévenir d'autres cas. Si un cas n'est pas déclaré, on ne peut enlever la cause, et ainsi, il arrive que d'autres cas surviennent. C'est lorsqu'on déclare un nombre considérable de cas de fièvre typhoïde que les autorités sanitaires constatent le besoin d'agir afin d'en découvrir la cause. Si elles ne sont pas averties que lors que les décès surviennent, voilà qu'on empêche leur action qu'elles doivent prendre pour trouver l'origine des cas et il en résulte beaucoup plus de cas et de décès par suite de ce retard. Le contrôle des maladies contagieuses est un devoir de tous les citoyens. Le succès de ce contrôle dépend des efforts et de la coopération de tous les citoyens. Si on cache des cas ou si on ne les déclare pas, afin d'éviter quelque inconvénient personnel, même si on pratique l'isolement à domicile, les efforts des autorités sanitaires sont restreints par la négligence de ceux même qu'elles cherchent à protéger. Pour questions concernant la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne 184, rue Collège, Toronto. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit. Nous ne répondons pas aux questions touchant la diagnostic et le traitement.

LES PLANTES POTAGERES

LEUR UTILITE COMME MEDICAMENT

L'oignon. — L'oignon peut s'employer cru ou cuit. Dans le premier cas, il est stimulant, tandis que le second, il est adoucissant. Si vos enfants sont incommodés par les vers intestinaux, essayez ce remède: Prenez un oignon que vous couperez en quartiers, et mettez-le une nuit entière à macérer dans une tasse d'eau froide. Le lendemain matin, faites boire ce liquide à vos bambins, (ou peut-être le sucrer légèrement, afin d'en rendre la saveur moins désagréable) puis, trois ou quatre heures plus tard, donner-leur une dose de sel à purger ou d'huile de ricin. L'on doit être à jeun lorsqu'on absorbe ce remède. L'oignon employé en cataplasmes est un remède efficace contre les clous et les furoncles. Même les panaris seront rapidement guéris, si vous y appliquez un cataplasme d'oignon pilés. Macérer dans du bon vin blanc, l'oignon est excellent contre les maladies de cœur et l'hydropisie. L'épinard: Employé en tisane, l'épinard est une puissante diurétique (agit sur le rein). Cette tisane est aussi recommandée dans les inflammations du tube digestif, et du foie. Mangé cru aux repas, l'épinard combat les éructations et les gaz d'estomac si incommodes. Ne craignez pas d'en faire usage à chaque repas, si vous souffrez de mauvaise digestion. Les effets vous surprendront agréablement. Les graines d'épinard employées en infusion sont laxatives. Les personnes aux intestins rebelles et capricieux retireront de précieux avantages de son emploi régulier.

AU FOYER

LES MORTS

Quand le doux rossignol a quitté les bocages, Quand le ciel gris d'automne, amassant ses nuages, Prépare le linceul que l'hiver doit jeter Sur les champs refroidis, il est un jour austère Où nos coeurs oubliant les vains soins de la terre, Sur ceux qui ne sont plus aiment à méditer.

C'est le jour où les morts, abandonnant leurs tombes, Comme on voit s'envoler de joyeuses colombes, S'échappent un instant de leurs froides prisons. En nous apparaissant, ils n'ont rien qui repousse, Leur aspect est rêveur et leur figure est douce, Et leur oeil fixe et creux n'a pas de trahisons.

Donnez donc en ce jour où l'Eglise pleurante Fait entendre pour eux une plainte touchante, Pour calmer vos regrets, peut-être vos remords, Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme, Une fleur à la tombe, une prière à l'âme, Ces doux parfums du ciel qui consolent les morts.

Priez pour vos amis, priez pour votre mère, Qui vous fit d'heureux jours dans cette vit amère, Pour les parts de nos coeurs dormant dans les tombes. Hélas! tous ces objets de vos jeunes tendresses (beaux Dans leur étroit cercueil n'ont plus d'autres caresses Que les baisers du ver qui dévore leurs os.

Octave CREMAZIE.

Le St-Laurent Rivière-du-Loup. MALADIES CONTAGIEUSES

Dr. Chs.-Henri Dumais

"Commenté Isoler un enfant qui a la rougeole, pour empêcher les autres de l'avoir! Mais n'est-ce pas mieux que tous les enfants aient cette maladie en même temps?"

Tous les jours, nous entendons ces phrases, qui sont l'expression d'un préjugé populaire. Il faut que les enfants souffrent, jeunes, des "petites maladies contagieuses." Donc, il faut les exposer à la contagion!

C'est de cette manière que le préjugé a pris corps. Personne ne prend les mesures pour empêcher la contagion; il n'est pas surprenant alors que cette contagion aille lieu. Si personne ne prenait de mesures contre l'incendie, combien de maisons brûleraient!

"J'aime mieux que mon enfant soit malade pendant qu'il est jeune que c'est moins dangereux! Est-ce

bien vrai, madame! La petite maladie contagieuse de votre enfant ne le fera pas mourir, peut-être. Êtes-vous sûre qu'il ne restera pas avec un défaut physique, quelquefois, pour ne pas dire souvent, organique, qui fera de votre enfant un "bon-à-rien" toute sa vie. Ses poumons ou ses reins restent délabrés, malades et si votre enfant ne meurt pas, il sera à quinze ans un malade. Cette maladie aura sa première origine dans l'affaiblissement de l'organe taré, à cause de "la petite maladie" de son enfance.

Toutes ces petites maladies sont excessivement graves, si on considère la santé future de l'enfant. Il n'y a pas de doute là-dessus, et dans l'univers entier, des médecins réputés jettent le cri d'alarme, dans le but de protéger les jeunes enfants des maladies contagieuses qu'il serait facile d'éviter, si tout le monde voulait s'en donner la peine.

Tout le monde, en effet, peut et doit aider à protéger nos jeunes enfants. Les mesures à prendre sont faciles d'application. Ce qu'il faut "est un peu plus d'honnêteté publique. En effet c'est faire tort à son voisin que de l'exposer, lui ou sa famille, à la mort, à la maladie, à une perte de temps, à une perte d'argent, à la misère. Une maladie contagieuse, "petite ou grosse", ça peut être tout cela. Alors je redis qu'avec un peu d'honnêteté publique que de la part de tout le monde, tous ces inconvénients dus à la maladie évitable disparaîtraient presque complètement.

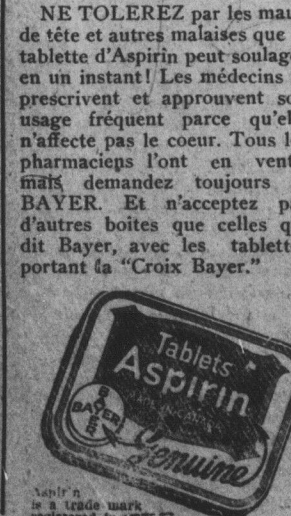
Qu'est-ce qu'il faut faire alors? Prendre toutes les précautions nécessaires dès l'apparition de la maladie. Tout le monde sait maintenant les symptômes de la rougeole, de la coqueluche, de la diphtérie, et de la scarlatine. Vous ne le savez pas? Pourquoi alors, ne pas appeler votre médecin, qui est le seul aide indiqué. Il diagnostiquera la maladie, indiquera les mesures à prendre il vous protégera.

En effet, le médecin, son devoir le lui commande, doit protéger tout le monde: la famille qu'il est appelé à soigner, et le public. C'est pourquoi il a le devoir de déclarer les cas qu'il voit, pour que le public soit protégé parce qu'une maladie contagieuse peut être transportée par une tierce personne: le boulanger ou le laitier, des compagnons de jeux, ou des visiteurs.

Mais, il y a des gens qui disent: — on le dirait — que leurs voisins souffrent des mêmes maux qu'eux-mêmes! "J'ai un malheur, que mon voisin l'ait aussi!"

Petite charité que cela-là!

Les Meilleurs Parfums de Poudres à Toilette sont à la PHARMACIE BREAU



NOVEMBRE

Dernier Quartier, le 4, Nouvelle Lune, le 12, Premier Quartier, le 20, Pleine Lune, le 27.

NOS SAINTS PATRONS

11. LA TOUSSAINT.

20. Commém. des fidèles trépass.

30. S. Hubert, év. et conf.

4. D. XXIII Pentecôte.

5. L. Les Saintes Reliques.

6. M. S. Léonard, ermite.

7. M. S. Wilibrod, év. et conf.

8. J. S. Dieudonné, pape et conf.

9. V. Déd. de la Bas. du S. Sau.

10. S. S. André Avelin, conf.

11. D. XXIV Pentecôte.

12. L. S. René, évêque et conf.

13. M. S. Stanislas de Kostka, c.

14. M. S. Josaphat, évêque et m.

15. J. Ste Gertrude, vierge.

16. V. S. Edmond, -v. et conf.

17. S. S. Grégoire Thaumaturge.

18. D. XXV Pentecôte.

19. L. Ste Elisabeth de Hongrie.

20. M. S. Félix de Valois, conf.

21. M. Présentation de la B.V.M.

22. J. Ste Cécile, vierge et mart.

23. V. S. Clément, pape et mart.

24. S. S. Jean de la Croix, conf.

25. D. XXVI Pentecôte.

26. L. S. Léonard de Port-Mau.

27. M. S. Maxime, év. et conf.

28. M. S. Jacques de la Marche, c.

29. J. S. Saturin, martyr.

30. V. S. André, apôtre.

CHOSSES UTILES. A SAVOIR

LA CROISSANCE AJOUTE-T-ELLE AU POIDS DE LA TERRE

La croissance des enfants en hommes et femmes, ou des arbres et plantes et des animaux en leur plein épanouissement, même s'ils doublent leur poids, plusieurs fois avec le cours du temps, n'augmentent pas le poids de la terre d'une once. Ni la pluie ou une forte chute de neige n'augmentent le poids de la terre, même si la neige à un endroit, disons sur un toit, est assez pesante pour écra-ser la structure.

Il en est ainsi parce que les choses que nous mangeons pour nous faire croître et les choses qui entretiennent la vie chez les plantes et les autres animaux, les faisant croître plus lourds, étaient sur la terre sous une forme ou une autre, durant des millions d'années. Toute matière sur la terre à un usage constant. Parfois un atome donné de matière paraît sous différentes formes dans quelque chose croissant, mais il retourne éventuellement à la terre pour repaître plus tard sous une autre forme. La pluie n'est que de l'eau qui a été soulevée dans l'atmosphère des lacs, des rivières ou des océans et retombe ensuite sur la terre. La neige, naturellement, n'est que des grains de pluie transformés en cristaux neigeux.

Mais la pesanteur de la terre s'augmente constamment par la matière qui y tombe d'en haut de la zone d'air qui l'entoure. Cette nouvelle matière consiste presque entièrement, sinon totalement de météores, grands et petits. Ces dernières sont les étoiles filantes que nous connaissons tous. Présentement on calcule que pas moins de quinze millions de météores de différentes grandeurs tombent dans notre atmosphère chaque jour. Un grand nombre sont si petits que la friction produite en tombant dans notre atmosphère les consume. On voit cela sous la forme d'étoiles filantes, al traitées rouge étant les particules qui brûlent. De temps à autres ils tombent des météores d'une grande pesanteur et ils ne sont pas totalement consumés. L'un de ces météores du poids de 38 tonnes est conservé dans le New York.